



L'ECHO de Bolozon



**L'Equipe municipale vous souhaite
à tous une très bonne année 2015**



Le mot du maire



L'année 2014 a été marquée par le renouvellement de l'équipe municipale en passant avec la nouvelle réglementation de 9 à 7 élus. J'ai eu l'honneur de reprendre le flambeau derrière Robert FORAY qui fut maire durant 41 années.

Ce bulletin est l'occasion pour moi de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée.

La fusion des intercommunalités et la création de la nouvelle Communauté de communes Haut Bugey (CCHB) représentent 37 communes soit environ 60 000 habitants dont 72 délégués communautaires. L'attrait principal de cette nouvelle communauté de communes est un regroupement des différentes compétences obligatoires assurées par un plus grand nombre de communes. Celles-ci devront être solidaires financièrement par rapport aux augmentations à venir pour des travaux à effectuer dans toutes les communes. Les coûts des travaux sont importants pour mettre aux normes l'assainissement comme pour Bolozon avec la création de la future station d'épuration qui sera réalisée par la CCHB ainsi que la gestion d'une partie des canalisations. Pour l'eau potable, vous n'êtes pas sans savoir que les dotations de l'état baissent et qu'il convient de réajuster les budgets.

Nous avons effectué quelques travaux sur la commune comme, la réhabilitation du pont de Verbuisset, le remplacement d'éléments de zinguerie sur les toitures des bâtiments communaux, le renforcement du beffroi de l'église, la remise en état de divers chemins communaux, le début du renouvellement des illuminations de Noël, un deuxième défibrillateur sera installé à la gare et d'autres projets sont en cours de réflexion.

L'année 2014 a été aussi riche en événements portés ou soutenus par la collectivité, les diverses courses cyclistes, le pique-nique géant et les repas. Pour votre information, un exercice ORSEC ferroviaire sera organisé le 29 janvier 2015 par la Préfecture, le SDIS, RFF et la SNCF (poste de commandement à la mairie et à la salle polyvalente).

Je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement le conseil municipal pour son appui, pour son implication dans les différentes manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année. Je remercie aussi le Comité d'Animation Rural pour sa participation active à l'animation de la commune et pour l'organisation de la fête de Noël avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Il est important que les habitants puissent et sachent se réunir au cours de l'année pour passer ensemble des moments agréables et conviviaux afin de préserver ainsi la vie du village, merci à tous les habitants pour leur participation.

N'oublions pas la société de chasse qui contribue à maintenir l'équilibre des populations d'animaux sauvages et l'entretien de nos sentiers.

Je remercie aussi chaleureusement Dominique toujours souriante qui vous reçoit à la poste et sans qui, ce service n'existerait plus, Jean-Pierre toujours disponible pour la commune et rendant de nombreux services même en plus de son travail et Béatrice qui vous accueille pendant ses permanences à la mairie.

Une pensée particulière pour ceux qui souffrent, qui sont endeuillés et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'ont pas épargnés.

N'oublions pas aussi, les trois naissances, la célébration d'un mariage et l'arrivée de nouveaux habitants qui vous ont été présentés dans le dernier « l'Echo de Bolozon ».

Je terminerai par cette citation « pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »

**Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à vous et à vos familles
une bonne année, une bonne santé et de la réussite dans vos projets.**

Le maire, Guy Bardet

Le conseil municipal

Le conseil municipal élu en 2014 pour 6 ans est composé de 7 membres (Sur la photo de droite à gauche et du 1^{er} au 2^{ème} rang): Guy BARDET (maire), Agnès RAY (adjointe), Laurence PEROTTO (conseillère), Paul PUPUNAT (adjoint), Franck PONTIUS (conseiller), Patrick MAROT (conseiller), Alain GARBE (Conseiller).

Les commissions qui représentent les compétences de la commune sont :

- ❖ Commission des Finances
- ❖ Commission Eau et Assainissement - Électricité - Voirie
- ❖ Commission Travaux - Bâtiments
- ❖ Commission Communication - Social - Scolaire
- ❖ Commission Environnement - Tourisme - Sport - Fleurissement - Cadre De Vie - Forêts - Agriculture
- ❖ Commission Urbanisme (Carte Communale)
- ❖ Commission D'appel D'offres (C.A.O.)
- ❖ Centre Communal D'action Sociale



Photo Roger GROS

Sécurité routière

A la demande des riverains, concernant la vitesse excessive, un radar pédagogique a été installé à la gare rue du Viaduc sur une portion limitée à 50 km/h du 05/09/2014 au 15/09/2014.

Le bilan est le suivant :

Nombre de véhicules : 998 - Nombre de Véhicules > 50km/h : 567

- 70% des usagers dépassent la vitesse de 47 km/h

- 50% des usagers dépassent la vitesse de 52 km/h

- 15% des usagers dépassent la vitesse de 62 km/h

Le conseil va réfléchir à des solutions pour remédier à ce problème.



Environnement

L'Association Foncière Pastorale « Des Anciennes Vignes »

Beaucoup de terrains sur la commune souffraient de la progression des friches sur des anciens prés et vignobles situés dans des pentes.

A l'heure où la collectivité se préoccupe de son cadre de vie, de l'environnement et souhaite éviter tout risque d'incendie, il est apparu prioritaire de trouver

une solution pour réhabiliter cet espace. Toutefois, le secteur concerné représentant environ 30 hectares et regroupant plus de 70 propriétaires, connaît un foncier très morcelé et dispersé. Un projet de revalorisation ne pouvait donc être que collectif pour la commune et les propriétaires.



A l'initiative de la commune de Bolozon et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et la SEMA (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain), il a donc été proposé aux propriétaires de se regrouper au sein d'une Association Foncière Pastorale (AFP) concernant les terrains agricoles.

L'AFP est une association de propriétaires qui permet de gérer la mise en valeur des terrains en commun sans altérer le droit de propriété.

Chaque adhérent de l'association est titulaire du droit de chasse, de cueillette et continue de gérer ses espaces boisés.

La création de cette AFP permettait d'envisager la location de ces terrains à un éleveur, ce qui allait conforter l'installation de l'agriculteur Mathieu Marcon.

Gestion de l'eau et de l'assainissement en 2015

La fusion des 4 Communautés de Communes a eu pour conséquence le transfert de certaines compétences à la nouvelle Communauté de Communes du Haut-Bugey (CCHB) dont celle de la gestion (partielle) de l'eau et de l'assainissement. Dorénavant pour le calcul du prix de l'eau et de l'assainissement, il y aura une part communale et une part CCHB. Pour la commune de Bolozon, la part de la CCHB pour l'eau s'élève à 0, 310 euros et 0, 606 euros pour l'assainissement par m³.

En contrepartie, la CCHB prendra en charge la gestion du réseau d'eau du captage de la Culaz au réservoir, ainsi que l'assainissement collectif hors agglomération (station d'épuration comprise). Concernant le hameau de Daranche, la prise en charge s'effectue de la station de pompage au réservoir compris.

La part CCHB ferait augmenter le prix du m³ de 0, 916 euros si le prix de l'eau actuel restait inchangé. Compte tenu de la bonne gestion du budget eau-assainissement, le conseil municipal a décidé d'augmenter modérément le prix du m³. Pour y parvenir nous avons diminué la part communale (de 1 euro à 0,69 euros pour l'eau et de 0, 35 à 0,044 pour l'assainissement).

Ainsi nous avons maintenu le prix de l'eau à 1 euro (part communale et part CCHB) et augmenté l'assainissement de 0, 35 à 0, 65 euros pour une consommation de 0 à 400 m³ et de 0, 35 à 0, 62 euros au delà de 400 m³. Plusieurs redevances

Ainsi l'AFP a vu le jour le 20 janvier 2012 avec comme Président élu, Daniel BLANC.

Depuis de nombreux travaux ont été entrepris sur le secteur concerné :

- Débroussaillage manuel, dépose des anciennes clôtures (piquets, barbelés), pose de nouvelles clôtures avec des piquets en bois et en plastique.

Des subventions de différents organismes (Etat, Conseil général) ainsi que de la mairie de Bolozon ont permis ces opérations.

L'exploitant maintient l'entretien avec des vaches adaptées aux pâturages en pentes.....

La prochaine assemblée de l'AFP aura lieu le 20 mars à 14h00.



reversées à l'agence de l'eau (redevance pollution domestique et redevance modernisation des réseaux) s'ajoutent au prix du m³. L'abonnement demeure inchangé pour 2015.

A terme, au 1er janvier 2018 pour l'assainissement et au 1er janvier 2021 pour l'eau, les taxes communautaires seront harmonisées, d'où une politique de lissage progressif mise en place par la CCHB. Il faut souligner aussi, que le prix de l'eau à Bolozon était relativement peu élevé par rapport à d'autres communes environnantes.



Compte tenu de tous ces éléments, Il est conseillé d'utiliser et de consommer l'eau avec modération :

- ✓ **Penser à utiliser les récupérateurs d'eau pour l'arrosage et autres usages.**
- ✓ **Vérifier qu'il n'y ait pas de fuites à la sortie du compteur (si votre compteur tourne sans que vous n'utilisiez l'eau, contrôlez votre consommation, il pourrait y avoir une fuite).**
- ✓ **En période de grands froids, bien protéger vos canalisations, il est même souhaitable de vidanger en cas d'absence prolongée.**

Les tarifs de l'assainissement indiqué ci-dessus ne concernent que le Bourg de Bolozon car les habitations sont raccordées au réseau collectif.

L'Association de Gestion des Espaces Karstiques (A.G.E.K)

L'Association de Gestion des Espaces Karstiques (A.G.E.K) a été créée officiellement en 2000. C'est une association locale. Son siège social, appelé le "lab'eau", est basé dans l'ancienne école de Romanèche sur la commune de Hautecourt.



Le mot "Karst" est originaire de Slovénie. On parle d'espaces karstiques lorsque l'on se trouve sur un massif calcaire qui par l'action de l'eau sur la roche contient des formations géologiques particulières telles que des cavités, doline, lapiaz, canyons... La commune de Bolozon et de manière plus générale le territoire des Gorges de l'Ain présente les caractéristiques d'un espace karstique. Ces massifs sont particulièrement fragiles. On rencontre des problèmes liés à la qualité de l'eau. En effet, les pollutions de surface se retrouvent dans le milieu souterrain et bien souvent à une source quelques kilomètres plus loin. Le sous-sol, constitué essentiellement de roches calcaires, ne filtre que trop peu les eaux qui s'écoulent depuis la surface.

Les missions principales de l'association sont :

- la protection, l'étude, l'exploration, la valorisation du milieu karstique dans son ensemble,
- le développement des activités sportives respectueuses du milieu, liées aux espaces karstiques, notamment la spéléologie,

- la promotion de l'éducation à l'environnement par des actions pédagogiques liées au patrimoine karstique,

- la gestion de ces espaces notamment du milieu souterrain.

L'A.G.E.K a mis en place un projet « Site pilote : protéger les eaux dans les Gorges de l'Ain » avec six communes, dont fait partie Bolozon. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les élus, les agriculteurs et les habitants aux fragilités du milieu karstique et aux problèmes de qualité de l'eau.

Des actions concrètes ont aussi été mises en place. En partenariat avec la Basse vallée de l'Ain, le nettoyage de Printemps a pu être réalisé durant plusieurs années sur la commune de Bolozon. De nombreux habitants se sont impliqués et ce dans une ambiance conviviale.

Des temps de formations sur le jardin et l'utilisation de produits ménagers d'entretien pour réduire son impact sur l'eau et notre environnement en général, ont été également proposés aux habitants.

Par la suite, l'A.G.E.K pourra continuer à accompagner la commune de Bolozon dans ses actions en faveur de cet environnement karstique que nous apprécions tous...

Nettoyage de Printemps

Depuis maintenant plusieurs années la commune de Bolozon participe au nettoyage de Printemps en partenariat avec l'association l'AGEK dans le cadre d'un programme pilote « Protection des eaux ». L'AGEK coordonne une opération de nettoyage des bords de l'Ain, chaque année au début du printemps, en lien avec le syndicat de la basse vallée de l'Ain.



Ainsi, de nombreux bénévoles s'emploient à nettoyer notamment d'anciennes décharges sur la commune. Les déchets sont évacués à la déchetterie d'Izernore. Cette année, un groupe s'est attelé à réaliser un nettoyage autour des colonnes de tri (évacuation des déchets et rajout de gravier). Un repas a ensuite été offert par la commune pour remercier les personnes qui participent à ce nettoyage, très souvent sous la pluie.



RDV le 21 mars pour le prochain nettoyage de printemps en espérant que cette fois ci le soleil nous accompagne.

Gestion des espaces verts

« Zéro produit phyto »

Dans son projet électoral l'équipe municipale avait programmé « utilisation zéro produit phyto ».

En effet une nouvelle loi interdit, à partir du 1er janvier 2020, l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts et forêts. Ce délai doit permettre de s'adapter à de nouvelles méthodes de travail (vapeur d'eau, arrachage avec des outils manuels...).

L'utilisation de ces produits, quoique répandue, n'est pas sans risque, pour la santé de l'utilisateur et pour l'environnement (mort d'organismes vivants, sources importantes de pollution des eaux...).



« Fauchage raisonné »

Les tontes trop fréquentes et trop courtes perturbent les refuges de la flore et de la petite faune et s'avèrent donc nocives pour la biodiversité. En effet, une fréquence de coupe trop élevée favorise les plantes à croissance rapide au détriment des plantes à fleurs esthétiques et à croissance plus lente. De surcroît, le fauchage intensif favorise l'érosion des talus, sollicite davantage le matériel, augmente la consommation de carburant et le risque de projections de gravillons.



« Suivis »

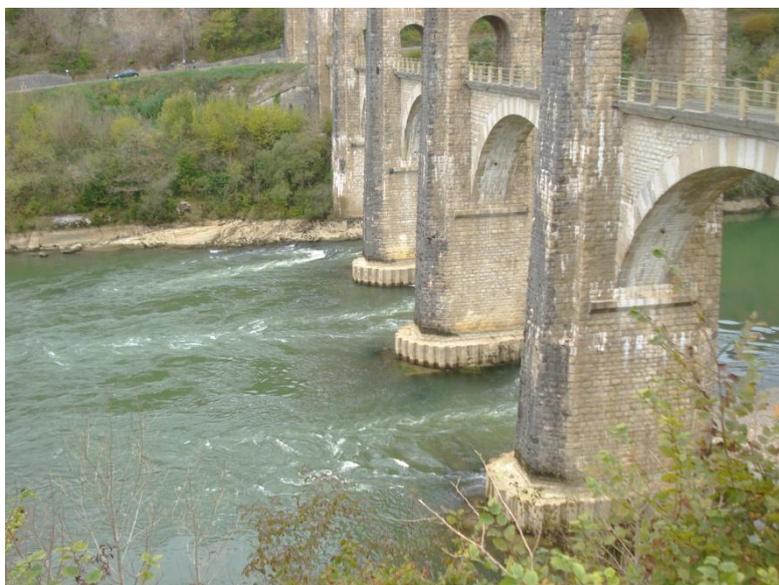
Ainsi des tests seront faits à certains endroits pour trouver des méthodes d'entretien alternatif. Il faudra peut-être plusieurs essais avant de trouver les bonnes solutions. Ainsi, ne soyez pas fâché 😞 si une herbe pousse là où nous ne l'attendons pas. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancée de ce dossier. Une réunion publique sera organisée dans l'année.



Vidange du barrage

Une vidange totale du barrage de l'Allement a commencé le 27 septembre 2013 et cela pour environ 3 semaines pour permettre la maintenance technique du barrage qui a lieu tous les 10 ans. Un moyen pour la population de se balader en grand nombre pour découvrir la rivière d'Ain sous un tout autre paysage. En effet, la rivière nous offre alors un spectacle impressionnant avec son lit tel qu'il était avant la construction du barrage.

Une entreprise avait été missionnée par les Communauté de communes environnantes pour sortir les épaves automobiles présentes le long des rives. Ce ne sont pas moins de vingt-cinq véhicules qui ont été ainsi découverts et remontés à la surface.



Petites astuces

« Économique et écologique »

Pour l'hiver pensez que vous pouvez fabriquer des nichoirs et des mangeoires à partir de briques de lait ou de jus d'orange recyclés. (Ca marche aussi avec les bouteilles en plastique)



Fleurissement

Prix départemental



Les bénévoles sous l'œil de Jean-Pierre



C'est le 23 mai 1981 que les premières jardinières communales ont été installées au village (moins

d'une dizaine), c'était le début du fleurissement, que de chemin parcouru depuis...

En 2014, Bolozon a obtenu le 2^{ème} prix départemental de fleurissement. **Félicitations à tous les habitants et particulièrement à Jean-Pierre.**

Tout le mois d'août, l'entretien des fleurs et des espaces verts a été confié à Niels Ruffili. Nous avons pu le voir arpenter les routes et les chemins avec la débroussailleuse, la tondeuse, le sécateur, les arrosoirs et l'huile de coude pour remplacer Jean-Pierre pendant ses congés. Merci à lui pour avoir effectué sa mission avec sérieux et enthousiasme.

Travaux

Le pont de Verbuisset

La décision de refaire le pont de Verbuisset avait été prise depuis bien longtemps, mais ce n'est que le 15 juillet que les travaux ont commencé. Si les premiers jours, ils ont été réalisés par temps sec, il n'en fût pas de même les jours suivants. Ce sont des trombes d'eau qui s'abattirent sur la région pendant 48 heures portant à 110 millimètres la hauteur d'eau tombée (sans doute du jamais vu à cette période de l'année à Bolozon). Bien sûr la digue n'a pas résisté à la poussée des eaux et la chape devant recevoir les 4 dalots était recouverte d'un mètre d'eau. De ce fait, les travaux ont été interrompus une semaine, ils n'ont repris que le 28 juillet pour se terminer le 8 août.



Maintenant, la largeur du pont est suffisante pour permettre à tous les véhicules de passer sans aucun risque sur cet ouvrage, ce qui n'était pas le cas auparavant. Pour financer le pont, la commune bénéficiera d'une réserve parlementaire de 10 000 euros de Mme Sylvie Goy-Chavent, sénatrice que nous remercions pour cette aide précieuse. Nous avons bénéficié également d'une subvention du Conseil Général de 5 000 euros, que nous remercions également. Le coût de l'ouvrage après déduction des aides sera d'environ 30 000 euros sans emprunt, autofinancé entièrement (sur fonds propres).

Les boutons poussoirs

Le 16 juillet des boutons poussoirs ont été installés par l'entreprise Batilia sur les 2 fontaines du village. Cette opération a été réalisée pour des raisons économiques.

En effet si nous avions laissé couler l'eau aux fontaines comme avant, nous aurions payé les 2 taxes (redevance pollution domestique et redevance modernisation des réseaux) à l'agence de l'eau ce qui nous aurait fortement pénalisé financièrement. C'est une économie d'environ 1 500 euros par an que la commune devrait faire suite à ces travaux (taxes + javel + approvisionnement javel). Il n'y a pas de petites économies!



Même si l'eau ne coule plus continuellement, il y a toujours la possibilité de se ravitailler.

En plus de l'économie réalisée, il y aura moins de chlore rejeté dans les cours d'eau, ce qui est plus respectueux pour l'environnement.

Sauver une vie

Le geste qui sauve

En cas d'attaque cardiaque, une défibrillation dans les 5 minutes suivant l'accident permet d'augmenter considérablement les chances de survie.



Un défibrillateur est donc à la disposition de la population sous le préau de la salle des fêtes. Simple d'utilisation, il peut être manipulé par tous: famille, amis, voisins de la victime ou simples témoins. Notons que l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Le conseil municipal a décidé de mettre un défibrillateur à Bolozon gare en 2015 sur le mur de la poste.

Une formation défibrillateur se déroulera à la salle des fêtes de Bolozon dans l'année.

Une formation « premier secours » pourrait également être organisée en 2015 si plusieurs habitants étaient intéressés. Elle a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments de premiers secours. Elle ne nécessite aucune connaissance particulière. Il n'y a pas de limite d'âge.

Sa durée est d'environ 8 heures. C'est une formation pratique, durant laquelle il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Toute la formation repose sur l'apprentissage de gestes et la réalisation de situations concrètes où les formateurs simulent des accidents.

Accompagnée de recyclages réguliers (non obligatoires), cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence. (Inscription en mairie de Bolozon).



Numéro d'urgence :

SAMU : 15 ou 112

Pompiers : 18

Centre anti Poison : 04 72 11 69 11

Gendarmerie : 17

Devenir pompier

La commune de Bolozon recherche des personnes qui seraient intéressées pour être bénévole pompier avec le centre de secours de Cize ou de Corveissiat.



Etre sapeur-pompier c'est partager certaines valeurs :

- Le courage pour porter secours aux citoyens quelque soit la situation, tout en préservant sa sécurité.
- Le dévouement, l'altruisme et la tolérance pour se consacrer aux personnes dans le besoin sans rien attendre en retour.
- L'honnêteté, la loyauté, la droiture dans l'exercice de ses missions.
- La discipline, l'obéissance à la hiérarchie qui font la force principale des sapeurs-pompiers et garantissent la réussite des interventions.
- La discrétion et l'humilité dans ses rapports avec les autres.
- La fierté d'exercer les missions de sapeur-pompier et de porter l'uniforme.
- Le respect de la Charte des sapeurs-pompiers volontaires.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez vous adresser à la mairie de Bolozon

Les Cérémonies

Visite de l'évêque



Une fois n'est pas coutume, l'évêque de Belley-Ars était en visite pastorale le 11 juin à Bolozon. C'était l'occasion pour les paroissiens de faire connaissance avec Monseigneur Pascal Rolland qui a la charge du diocèse de Belley-Ars depuis bientôt 2 ans et qui auparavant avait la responsabilité du diocèse de Moulins. Les



paroissiens ont apprécié la gentillesse de Monseigneur Rolland. Après la visite de l'église, pour immortaliser cet événement plusieurs photos ont été faites avec notamment une photo avec les paroissiens et une photo de l'évêque avec notre doyenne Louise.

La Cérémonie pour le 14 juillet et pour Robert FORAY

Lors de la cérémonie du 14 juillet, Robert FORAY s'est vu remettre l'honorariat ainsi que la médaille d'or de l'Assemblée Nationale pour ces 43 années passées au service de Bolozon dont 41 en tant que maire. De nombreuses réalisations ont vu le jour. Une des premières fût la réfection de la route de la Serra en 1973, rapprochant ainsi la commune du chef lieu de canton et des communes voisines. Plus récemment, il a tenu à accomplir lors de son dernier mandat, la rénovation de la place du village, l'élargissement de la route de la Sarrete, la mise en place des noms de rue, l'aménagement du cimetière avec notamment la création d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire. Robert a également effectué le suivi avec persistance des travaux de la nouvelle ligne pour le passage du TGV et le maintien des TER, missions pas toujours simples.



Robert et Rachel MAZUIR

Rachel MAZUIR (Sénateur et Président du Conseil Général), Damien ABAD (Député) et Mario BORRONI (Conseiller Général) nous ont honorés de leur présence pour cette festivité qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse.



Robert et Damien ABAD



Robert entouré des élus et de son épouse Josiane

Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre devant le monument aux morts du village.

Cette année a été marquée par le 100ème anniversaire de la guerre de 14-18.

Vous trouverez ci-joint une fiche détachée sur l'histoire du monument aux morts de Bolozon.

Vous pourrez retrouver cette rubrique historique sur notre village dans chaque bulletin annuel afin de pouvoir réaliser un livret.



Les fêtes du village

Le voyage

Le voyage organisé par le Comité d'Animation Rural (C.A.R) a eu lieu le 24 mai en destination du cœur du parc régional du Pilat proposée par Guderzo tourisme.

Au programme :

- visite guidée de la maison des tresses et lacets située à la Terrasse sur Dorlay,
- déjeuner au restaurant l'auberge de Grange Rouet à Pavezin,
- visite guidée de la chartreuse de Sainte-Croix en Jarez,
- retour au village pour le traditionnel casse-croûte à la salle des fêtes.

35 personnes ont participé à cette sortie.



La fête des Cerises

Le 28 juin le Comité d'Animation Rural (C.A.R) a organisé la traditionnelle fête des cerises. Toutes les cerises ont été vendues, 60 repas ont été servis à midi. Le concours de pétanque l'après-midi a permis de poursuivre ce moment de convivialité et d'animer notre petite commune. Félicitations aux organisateurs.

Le repas du sanglier à la broche

Une nouvelle fois le repas de la société de chasse fût une belle

réussite (le 7 juin), plus de 200 personnes ont dégusté le sanglier. Le beau temps et le bon repas ont permis à tous de passer un très bon moment.

Félicitations aux organisateurs.

Quelques jours avant cette manifestation, Jacques Glas président



Gilles MIEGE et Jacky GLAS



Les cuisiniers des deux sangliers à la broche en plein travail

depuis près de 40 ans de la société de chasse avait passé "le relais" à Gilles Miegge, auparavant trésorier qui acceptait la présidence. Félicitations à l'ancien et au nouveau président.

Le pique-nique Géant

Le Pique-nique Géant, le 23 août, a eu lieu à l'ancien ball-trap de Bolozon : une cinquantaine de personnes étaient présentes pour partager un repas convivial. L'après-midi, chacun a pu jouer aux cartes, aux échecs ou à la pétanque. Cette journée fût une vraie réussite et sera certainement reconduite.



Apéritif à la sangria



Un barbecue à disposition des participants. Merci aux cuisiniers et pensez à la fourchette l'année prochaine pour éviter les UV.



Repas convivial



Après-midi jeux

Le repas d'automne

Chaque année le Comité d'Animation Rural (C.A.R) organise son repas d'automne. Cette année, il a eu lieu le 11 octobre avec au menu le fameux couscous et les choux à la crème. L'après-midi, des jeux ont été proposés, accompagnés de crêpes au sucre.

Le Comité d'Animation Rural



L'après-midi jeux

Samedi 22 novembre le Comité d'Animation Rural (C.A.R) a organisé une après-midi jeux pour tous les habitants. Jeux de cartes, dominos, scrabble, échecs, carrom, pétanque ont permis aux participants de passer une agréable après-midi. Crêpes et boissons ont régalé les joueurs.



Le repas des anciens

Le repas des anciens (70 ans et plus) offert par la commune s'est déroulé au restaurant "Tissot" à Simandre sur Suran le vendredi 5 décembre dernier.

Avec les conjoints et les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ce sont 17 personnes qui ont partagé un excellent repas. Histoires et contes ont agrémenté la fin de repas. Les personnes qui n'ont pas pu participer à cette rencontre ont reçu un colis gourmand.



La fête de Noël

Le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec le Comité d'Animation Rural a organisé la fête de Noël, le 13 décembre pour les habitants de Bolozon en résidence principale et secondaire. Cette fête a pu se réaliser au gîte « La Voix des Carpates » à Bolozon Gare.

Le Père Noël a remis les cadeaux à 11 enfants de 0 à 12 ans. La soupe à l'oignon, la charcuterie, la bûche de Noël ont été appréciées par tous les participants. Pendant l'apéritif et le repas, un diaporama retraçant les manifestations 2014 a pu être visionné.



Un très grand merci à notre hôtesse, Valérie, pour son accueil chaleureux qui nous permet depuis maintenant plusieurs années de nous réunir dans un lieu très convivial.

Les manifestations

Tour de l'Ain

L'air de Bolozon serait-il bon pour les graines de champion?



Du 12 au 16 août s'est déroulé comme de coutume depuis plusieurs années le tour de l'Ain.

Le tour de l'Ain est une course professionnelle internationale inscrite au calendrier de l'union cycliste internationale créée en 1989. Bolozon était concerné à double titre par cette importante épreuve cycliste. En effet, cette course traversait notre commune et une équipe cadets du Vélo Sport de Mâcon participant à

l'épreuve sportive était hébergée dans le gîte de Jeanine et Robert Berrier.

Parallèlement à la course professionnelle se déroule le tour de l'Ain cadets. Les jeunes coureurs de 15 et 16 ans parcourent les 60 derniers kilomètres de l'étape. Vingt cinq équipes de 5 coureurs étaient engagées dans cette course. Parmi ces équipes, le Vélo Sport de Mâcon a réalisé une belle performance en remportant l'épreuve. Thibaut Ducroux de cette formation a remporté deux étapes du tour. L'air frais de Bolozon aurait-il eu une influence favorable sur les performances de ces jeunes cyclistes maconnais!

Les Préparation des décorations les 2, 9,15 et16 août



En marge de la course du tour de l'Ain, La mairie en partenariat avec le Comité d'Animation Rural (C.A.R) et les bénévoles avaient magnifiquement décoré notre commune. Et ce n'est pas une surprise si le travail et la détermination des bolozonnais et des bolozonnaises ont été récompensés par le super trophée du tour de l'Ain. C'est un honneur et une fierté pour notre petite commune



d'avoir obtenu ce trophée qui sera remis au début de l'année 2015.

La forestière

La Forestière est une épreuve VTT - Cyclo - Kids - Enduro. LA FORESTIERE réunit plus de 3500 participants chaque année et sa réputation attire les meilleurs coureurs mondiaux de la discipline ainsi que des vététistes de toute la France et de l'étranger (Belgique, Suisse, Espagne...). Labellisée "Rando d'Or" par la FFC (Fédération Française de Cyclisme), cette manifestation est considérée comme la 2ème épreuve nationale et la 4ème épreuve mondiale de VTT Longue Distance. La Forestière se dotait pour sa 24ème édition en 2014 de 29 épreuves au total !

Le 20 septembre Bolozon était de ravitaillement en eau pour la cyclo sportive de 150 kms avec un dénivelé de 3000 mètres. Merci aux bénévoles.



Les jeunes

Réunion d'échanges



Aujourd'hui plusieurs possibilités s'offrent aux jeunes pour qu'ils puissent participer à la vie communale : conseil municipal des jeunes, relais jeunes...

L'équipe municipale a rencontré les jeunes de la commune le samedi 15 novembre. Cette rencontre avait pour but de leur expliquer le fonctionnement d'une commune et d'échanger sur différents thèmes qui leur tenaient à cœur (la fibre optique, les logements sur la commune, la charte de la vallée de l'Ain...).

Les jeunes ont également fait part de différents projets qu'ils souhaiteraient pouvoir monter afin de participer à la dynamique du village.

Quelques exemples de leurs idées :

- Réaliser un site internet avec un forum « d'échanges »
- Diffuser des films dans la salle des fêtes,
- Organiser une journée sur l'échange des savoirs-faires,
- Installation de poubelles au viaduc.

Les membres du conseil ont bien pris note et leur ont proposé de travailler ensemble dans un premier temps sur un ou plusieurs projets afin qu'ils puissent le(s) présenter au conseil municipal. La salle des fêtes leur sera mise à disposition pour approfondir leurs idées.

Aussi, Laurence et Agnès du conseil seront les référents des jeunes et sont à leur disposition pour toutes questions et pour leur apporter une aide si besoin.



Un compte-rendu de cette réunion a été publié au tableau d'affichage.

Une autre réunion sera programmée pour faire un point et pour donner une continuité à cette première rencontre afin que les échanges soient ainsi constructifs.

Les jeunes de 7 à 25 ans et plus de la commune souhaitant se joindre à l'équipe doivent le faire savoir en joignant par mail Sophie PEROTTO : sophie.perotto@yahoo.fr

Le Saviez-Vous ?

Les 2 fontaines du village ont été érigées en 1876.

Dicton

Il faut apprendre en sa jeunesse pour savoir en sa vieillesse!

Anagramme

Mot féminin grec anagramme. Interversion des lettres qui composent un mot ou une phrase de manière à faire un autre mot ou une autre phrase, comme :

« Mais que l'ultime te voie sourire » :
qui devient l'anagramme suivant:

Miroir solaire

Triste muse, voie qui rouille, âme
Soumise, et ma vérité qui rouille
Loué soit le ru amer qui me visite,
Moi qui évite le ruisseau mortel !

L'œil qui m'émeut sous ta rivière,
Tes mots, l'ouïe qui rime, l'eau ivre
Qui me lave...tout essuie le miroir,
Le miroir que visite l'âme...Où es-tu ?
Ami, vois leur étoile qui se meurt !

Vois leur ultime ami ésotérique,
Lui qui voit leur messe amère, lui
Qui ose tirer le voile au mutisme,
Lui qui s'aime mort, usé...Relève-toi !

Ô ami tu suis l'évêque, le roi mitré,
Le sauveur immolé qui s'étire...
Toi qui voiles leur mémoire autiste,
Tu vois la misère, le roi qui émeut,
Tu vois l'armée moirée qui le suit...

Mais que l'ultime te voie sourire !



Cadran solaire de Bolozon exécuté, sous la direction de Mr Paul COUGET en 1991.

Utile/Ce qu'il faut savoir

La déclaration Préalable :

La **déclaration préalable de travaux** est, une procédure officielle obligatoire concernant les « **constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions** ». Il s'agit en fait d'une forme simplifiée du permis de construire et du permis d'aménager, applicable aux petits projets.



Pour tout renseignement complémentaire :

N'hésitez pas à contacter la mairie de Bolozon.

La bibliothèque de Cize :

Activités:

- Relais de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt)
- Prêt d'ouvrages (romans, documentaires, livres pour enfants, BD, revues), pour tous les âges. Permanence les mercredis de 17h à 18h30 (sauf jours fériés), fermeture 3 semaines mi-août, pour les habitants de Cize, **Bolozon**, Hautecourt-Romanèche et Grand-Corent, inscription et prêts gratuits.



- **Inscription** : toute l'année, sur simple demande à la permanence.
- **Lieu** : salle polyvalente de Cize sur le côté et attenant à la mairie
- **Renseignements**:

Mr BAR Georges - 04 74 42 92 08

Mr FAGA Christian - 04 74 42 98 51



Assainissement :

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, merci de contacter la mairie afin de pouvoir bénéficier d'un prix groupé dans le cadre d'un contrat avec la Communauté de communes Haut Bugey.

Petit rappel : La fréquence entre chaque vidange dépend de l'occupation de la maison. Techniquement, une vidange se fait lorsque la moitié de la cuve est pleine. Une vidange tous les 4 ans est recommandée pour le bon fonctionnement du système. Les boues doivent être évacuées conformément à la réglementation en vigueur et par une entreprise spécialisée.

Travaux :

Le pont de Serrière sur Ain sera fermé pour travaux de juin à octobre 2015.

Quelques dates :

- Elections Départementales le 22 et 29 mars 2015
- Elections Régionales en décembre 2015
- Cérémonie des commémorations sur la place du village:
 - Du 8 mai, 14 juillet et du 11 novembre



Nouvelles et Légendes

Nouvelle : La Courge

Du haut de sa canne, elle régnait depuis toujours sur le village. Rien n'échappait à ses petits yeux perçants, ni les pauses arrosées du cantonnier (quand on y est, quand on n'y est pas), ni les frasques des gamins en culottes courtes : maraudes, chapardages et autres menues bêtises. Elle leur menait la vie dure les menaçant de sa canne, les dénonçant aux parents ou pire à l'institutrice.

Les garnements l'exécraient à tel point qu'un beau jour naquit dans l'esprit de l'un deux (l'histoire ne dit pas pudiquement lequel) l'idée de la vengeance.

Un soir, à la tombée de la nuit, les trois les plus délurés, après avoir attendu silencieusement l'extinction de la lumière aux persiennes, s'introduisirent dans le jardin au pied de la maison de leur Sorcière à la lueur d'une lampe de poche.

Ils eurent têt fait de repérer trois magnifiques courges qui trônaient dans le potager. Muni du couteau emprunté à son grand père le chef décalotta délicatement les trois cucurbitacées sans les séparer de leurs tiges, il les évida. Et là, préméditation oblige, s'étant retenu toute la journée ils caguèrent chacun dans une courge et la refermèrent soigneusement.



Note de l'agronome : la courge a de fabuleuses propriétés de cicatrisation.

L'histoire assure que quelque temps après la mégère s'est écriée en découvrant le crime :
« lé gamin lon chié dans ma couarde »

Légende : Le juif errant et les cerises de Bolozon

Condamné par la malédiction divine, en expiation de sa participation à la passion du Christ, à parcourir la terre sans trêve ni repos, jusqu'à la fin des siècles et avec seulement cinq sous en poche, le juif errant arriva un jour en Bugey, il y a longtemps de cela.

On était en mai et il longeait la rivière d'Ain en direction de Poncin, quand il s'aperçut que sa besace et sa gourde étaient vides. La faim et la soif le tenaillaient et le soir tombait. Discernant « du côté du matin » les quelques maisons basses de Bolozon, il vint frapper à la porte de la première demandant à boire et à manger.

Une voix à l'intérieur lui répondit : « nous n'avons que l'eau de la rivière et du pain noir bien rassis ». - Cela me suffira, affirma-t-il. Et tandis qu'il faisait les cent pas devant la maison, car le Juif errant ne doit jamais rester immobile, n'ayant l'autorisation de s'arrêter que douze heures par siècle, au bout d'un moment un vieillard sortit et lui tendit une miche de pain noir en disant : « c'est tout ce que je possède ». Isaac Laquedem fouilla dans sa poche pour payer le pain, mais la poche était vide. Il s'apprêtait à repartir à la recherche des cinq piécettes perdues, quand le vieil homme lui dit :



- Gardez le pain, vous me paierez quand vous repasserez par là.
- Hélas! dit le juif errant, quand je reviendrai, vous ne serez plus de ce monde. Mais dites-moi ce qui vous manque le plus.
- Je voudrais bien avoir de quoi payer mes impôts.

Isaac réfléchit brièvement, tira de son sac cinq chétifs petits noyaux qu'il tendit à l'homme en disant: « Plantez ça derrière votre maison et vous pourrez payer vos impôt ».

Il disparut aussitôt au détour du chemin fredonnant :

« Messieurs, je vous proteste
Que j'ai bien du malheur
Jamais je ne m'arreste
Ni ici ni ailleurs »

Au printemps suivant, cinq petits cerisiers sortaient de terre et quelques années plus tard le paiement des impôts n'était plus un souci pour les habitants de Bolozon qui allaient vendre leurs belles et bonnes cerises dans toute la contrée.



(D'après la légende publiée le 30 décembre 1894, dans l'Abeille du Bugey et du Pays de Gex).

Les recettes d'aujourd'hui et d'autrefois

Le Couscous

Pour 4 personnes :

Ingrédients :

4 cuisses de poulet, 8 merguez, 1 gros oignon, 4 tomates, 3 navets, 3 carottes, 2 poireaux, 2 courgettes, 1 branche de céleri, 1 aubergine 1 ½ boîte de tomates pelées, 1 boîte de concentré de tomate, 1 ½ boîte de pois chiche, 8 boulettes à l'orientale congelées toutes prêtes, 1 cuillerée à soupe de gros sel, 1 cuillerée à café de poivre, 2 cuillerées à soupe d'épices à couscous RAS EL HANOUT, 2 cuillerées à café de PAPRIKA doux, poivre de Cayenne (1 pointe de couteau), 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 80 g environ de beurre, 1 cube de bouillon de volaille, 1 paquet de graine de couscous fin 1 tube de Harissa.

Préparation:

Faire revenir le poulet dans l'huile d'olive. Quand le poulet est bien doré, le retirer et le réserver. Faire dorer les oignons émincés. Ajouter les légumes coupés en morceaux (sauf les courgettes) et les faire suer pendant 10 minutes. Couvrir d'eau 10 cm au moins au-dessus des légumes. Ajouter le concentré de tomate, les épices à couscous, les tomates pelées, les pois chiches rincés. Sel, poivre, une pointe de Cayenne. Cuire 30 minutes à frémissement.



Après 30 minutes, ajouter le poulet, les boulettes congelées, les courgettes et cuire à nouveau 45 minutes.

Pour la graine (la semoule):

Faire chauffer une casserole d'eau avec le cube de bouillon de volaille. Quand l'eau boue, mettre la graine dans une petite passoire et la faire tremper dans le bouillon pendant 20 secondes puis l'égoutter et la mettre dans un saladier. Renouveler l'opération pour avoir suffisamment de graine pour 4 personnes (60 gr/personne).

Ajouter le beurre et l'huile d'olive. Égrainer avec une fourchette. Saler.

Cuire les merguez à la poêle.

Servir bien chaud.

Réchauffer la graine au four micro-onde si nécessaire en filmant le saladier pour ne pas qu'elle sèche.

Pour la sauce, diluer une cuillerée à soupe de harissa dans un bol de bouillon de cuisson du couscous.

Servir les viandes dans un plat et les légumes avec le bouillon dans un saladier.

Recettes du vin de noix

Recette du vin de noix au vin rouge ou rosé :

- 40 noix de Bolozon: les noix doivent être vertes et récoltées dans leur bogue de la Saint Jean jusqu'à la mi-juillet selon la météo et la région.
- 5 litres de vin rouge ou rosé
- 1 litre d'eau de vie
- 1 kg de sucre
- sirop de canne ou ½ bâton de vanille

Mélangez le vin, l'alcool fort et le sucre. Laissez macérer durant 40 jours les noix coupées en deux

morceaux avec leur brou. La macération terminée, filtrez et mettez en bouteilles.

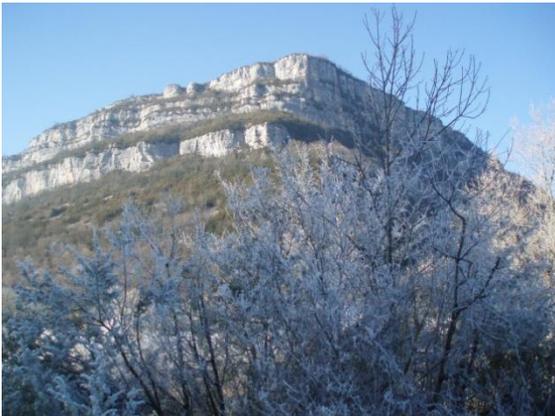
Recette du vin de Noix au vin blanc :

- 40 noix de Bolozon
- 2 litres de vin blanc sec
- 2 litres de vin blanc moelleux
- 1 litre de sirop d'orange
- ½ litre de Rhum blanc agricole



Nos remerciements à M. et Mme GRIOT pour avoir accepté de partager leurs recettes.

Nous vous donnons RDV dans le prochain Echo de Bolozon « mars/avril » où vous pourrez notamment trouver un premier calendrier des manifestations de la commune.



*Un grand merci aux personnes qui ont participé
aux articles de ce bulletin :*

Josiane FORAY pour la fiche sur le monument aux morts de Bolozon, Sophie PEROTTO pour l'article sur L'AGEK, Rémi RESSE pour l'anagramme, Jean-Louis PEROTTO pour la nouvelle "La courge".
Bulletin rédigé par la commission communication

L'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux. *L'Echo de Bolozon n°3 « Janvier 2015 »*